

# « Il faut se préparer à la mort, c'est essentiel »

92 ans et soixante de carrière, Costa Gavras signe un vingtième long métrage engagé et poignant qui aborde le droit de mourir dans la dignité. Le 28 février, il recevra un César d'honneur.

NTR TI N  
F BIENNE BR DFER  
ENVOYEE SPÉCIELLE À PARIS

Ce 12 février, Costa Gavras, auteur de *Compartment tueurs*, *L'aveu*, *Clair de femme*, *Music Box*, *men*, fête ses 92 ans. En regard de ses amis Edgar Morin, 103 ans, et feu Manoel de Oliveira mort à 106 ans, il fait encore figure de « gamin ». Quand on le rencontre mi-janvier à Paris, sa vivacité d'esprit, son regard qui sourit, son humour, son enthousiasme de cinéaste épanté, séduisent. Cinéaste depuis soixante ans, auréolé de nombreux prix dont deux Oscars

(meilleur film étranger pour *Z* en 1969, meilleur scénario pour *Missing* en 1982), président de la Cinémathèque française, Costa Gavras est toujours aussi engagé et bien dans l'action, la réflexion, le regard sur le monde, la vie, les gens. Notre rencontre est provoquée par la sortie de son vingtième long métrage, *Le dernier souffle*, inspiré de l'ouvrage éponyme de Claude Grange et Régis Debray et qui revendique le droit à une fin de vie digne et libre. Comme pour François Ozon avec *Tout s'est bien passé* en 2021, Pedro Almodovar avec *La chambre d'à côté* (en salles), ou la jeune Enya Barou avec *On ira* (sortie le 12 mars), le droit de mourir dans la dignité est au cœur de son récit, avec l'espoir de faire bouger les mentalités et les politiques français.

vez-vous réalisé ce film pour ne plus avoir peur de la mort ? Oui, c'est une des raisons. Car à mon âge, le problème, il est là, pas loin, mais le plus loin possible quand même. Ce qui m'a intéressé surtout, c'est la description de chaque cas dans le livre. On se voit et on se dit : « Je serai qui ? » Très vite m'est venue l'idée d'en faire un film pour montrer ce qui nous attend. Car la mort est une chose à préparer. Il faut se préparer, c'est essentiel. Or, c'est le contraire, on n'est pas du tout préparé. Depuis qu'on est petit, on nous dit « non, non, ne t'inquiète pas » et on n'ose pas parler de la mort.

Faire un film sur la mort dans une société qui nie sans cesse la mort, la vieillesse, c'est audacieux et très engagé... Pour moi, tout film est politique. Quand on fait un film, on fait toujours quelque chose d'engagé car c'est peut-être une œuvre que des milliers de gens, parfois des millions, vont voir. Ils vont en retirer quelque chose. Déjà, on a cet engagement très important. L'autre engagement auquel je crois beaucoup, c'est qu'on fait du spectacle. Il ne faut pas faire une thèse ou un discours. Ille, un peu d'émotion ! C'est pour cette raison que j'ai choisi Kad Merad pour jouer le médecin. Il était très content de faire autre chose mais aussi très inquiet. Il ne savait pas comment être face aux malades. Je lui ai dit de prendre la main des patients, chose que ne font pas les médecins. Ce geste le place à leur hauteur, pour parler d'égal à égal. Ça change tout.

Justement, comment avez-vous trouvé le bon équilibre entre les données techniques, médicales et le fait de parler de la mort à hauteur d'homme et de femme sans être mortifère, en offrant du plaisir à regarder ? Voilà ! Le plaisir, c'est le mot juste pour le spectacle. La difficulté pour scénariser le film et s'attacher à l'histoire, c'était trouver une ligne rouge qui nous amène jusqu'à la fin. Ensuite, il fallait trouver une fin au film mais certainement pas du genre « la mort n'existe

E faisait ce film, je me suis débarrassé de quelques peurs viscérales. Je suis beaucoup plus serein

»



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



## AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

Les projets suivants sont mis à enquêtes publiques. Ces avis ne préjugent en rien de la décision de la Ville sur lesdits dossiers.

### Localisations :

Ilot compris entre les rues Haute, du Saint-Esprit, de la Chapelle et des Alexiens  
Ilots compris entre les rues Haute, du Temple, de la Samaritaine, des Minimes, des Pigeons et des Chandeliers  
Ilots compris entre les rues de Namur, des petits Carmes, de la Régence et les places du Petit Sablon et Royale

Identité du demandeur : Ville de Bruxelles

### Demandes de :

Abrogation totale du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 33-01/02 « Saint-Esprit »  
Abrogation totale des Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS) n° 42-30 & 60-33 « Quartier Samaritaine-Chandeliers »  
Abrogation totale du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 35-10/11 « Banque de Bruxelles »

### Motifs principaux des enquêtes :

Chapitre V (articles 40 et suivants) du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire, adopté par arrêté du gouvernement du 1er septembre 2019.

Les enquêtes publiques se déroulent : à partir du 12/02/2025 et jusqu'au 13/03/2025 inclus.

Pendant toute la durée des enquêtes publiques, les dossiers sont consultables en ligne :

<https://www.bruxelles.be/dossiers-soumis-enquete-ou-consultation-publique>

Les dossiers sont également consultables à la Ville de Bruxelles : Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles

o du lundi au mercredi : 8h30 - 16h, le jeudi : 8h30 - 18h, le vendredi : 8h30 - 13h  
o le jeudi entre 16h et 20h (exclusivement sur rendez-vous : 02/279.22.11)

Des explications techniques concernant les dossiers peuvent être obtenues exclusivement sur rendez-vous (tél. n° 02/279.30.20).

Les observations et réclamations au sujet des dossiers peuvent être formulées durant la période d'enquêtes précisée ci-dessus, soit :

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à l'adresse suivante : [Département Développement urbain - Secrétariat de la Commission de concertation, rue des Halles, 4 à 1000 Bruxelles](https://www.bruxelles.be/département-développement-urbain-secrétariat-de-la-commission-de-concertation-rue-des-halles-4-à-1000-bruxelles)

- par e-mail à l'adresse suivante :

[urb.commissionconcertation@bruxelles.be](mailto:urb.commissionconcertation@bruxelles.be)

- via le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville : <https://www.bruxelles.be/dossiers-soumis-enquete-ou-consultation-publique>

- oralement, auprès de l'agent désigné à cet effet, exclusivement sur rendez-vous (tél. n° 02/279.22.11)

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la Commission de Concertation qui se tiendra le 26/03/2025 à la Ville de Bruxelles (Rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles) à une heure encore à déterminer.

L'ordre de passage des dossiers en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au Département Développement urbain 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Bruxelles, le 30/01/2025

Par le Collège,  
Le Secrétaire de la Ville,

Dirk LEONARD

Le Bourgmestre,  
Philippe CLOSE

pas » ou « on va tous au paradis ». La chose qui m'intéressait surtout, c'est d'essayer de retrouver ce que j'avais vécu un tout petit peu enfant. Quand quelqu'un était mort dans mon village, pendant l'Occupation, on l'installait dans une grande pièce de la maison et tout le monde venait autour de lui, les femmes pleuraient. près, on racontait des bonnes choses sur lui. On riait. Je voulais ça, en l'adaptant à aujourd'hui. C'est pourquoi je fais venir une famille de gitans. C'est un milieu crédible qui peut faire une célébration de la mort par la musique, par le chant. Et j'aime beaucoup le poème de Prévert sur deux escargots qui vont à la mort. Il restait à trouver la fin de la fin, il fallait une note de lutte et d'espérance.

D'où cette scène entre le philosophe et l'oncologue qui l'incite à ne pas baisser les bras...

Fatalement, la petite tache qui sommeille dans le ventre du philosophe au début du film, il fallait qu'un jour, elle explose pour qu'il se retrouve comme tout le monde, confronté à la mort. Qu'il soit émotionnellement confronté à cette réalité. Que le débat éthique et philosophique bascule dans le concret. Et là, le personnage a besoin de quelqu'un qui lui donne du courage. Celle qui lui donne du courage est médecin, mais elle est surtout une femme qui a survécu à un cancer du sein, qui est bien physiquement, qui travaille. Elle est un exemple de lutte. Son message est : « Luttons ensemble mais lutte toi aussi. » Voilà, il ne faut surtout pas baisser les bras. Mais ça dépend désormais de lui, de la qualité de sa lutte.

Il y a cette très belle phrase dans votre film qui le résume bien : « La fin de vie, c'est encore la vie ! » Bien sûr. Il faut la vivre cette fin de vie ! Mon film n'est pas un film sur la mort, c'est un film sur les vivants, les parents, les proches, jusqu'au moment où c'est fini. Et là, c'est de savoir comment on reste dans la mémoire. Est-on quelqu'un qu'on célèbre ou quelqu'un dont on est libéré ? D'où l'importance

# à la une

# je m'y prépare,



de la préparation. Il faut se préparer, des deux côtés. Il faut se préparer pour soi et pour les autres, pour ne pas laisser un foutoir derrière soi, pour ne pas avoir ensuite des familles qui se battent et qui se détestent.

#### Vous préparez-vous à faire ce film ?

En faisant ce film, j'ai découvert plein des choses, je me suis débarrassé de quelques peurs viscérales. Je n'ai pas trouvé de solution pour tout mais je me dis que je me prépare à l'idée de mourir. J'essaye de me débarrasser complètement de la peur. De toute façon, c'est pour tout le monde.

#### Vous êtes dans une forme de sagesse ?

h ça oui, c'est philosophique. Platon disait que philosopher, c'est apprendre à mourir. Donc, il faut être philosophe. Depuis ce film, je suis beaucoup plus serein. Je souhaite encore vivre longtemps mais pas dans n'importe quelles conditions. Il ne faut pas être un poids pour les autres et pour soi-même. un moment, il faut laisser la place.

Le cinéma est-il une énergie de vie ? Oui, c'est vigoureux car on crée quelque chose. Est-ce que cela va marcher ? On n'en sait jamais rien mais l'important est de créer. Et d'être entouré d'acteurs heureux qui vous suivent.

Le sujet de la fin de vie est un grand débat en France, avec plutôt des reculées politiques que des avancées par rapport à ce qui existe en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas et dans d'autres pays européens. Qu'est-ce qui manque aux politiques français ? Le courage. Ils n'osent pas ! Il faut des endroits où, quand j'ai envie d'en finir, je puisse venir et qu'on m'aide à mourir avec dignité et dans les meilleures conditions possibles. Parce que je le veux. C'est ma liberté. Je ne peux pas attendre jusqu'à ce que, comme disent les chrétiens, Dieu décide de ma mort. Je ne comprends pas ce blocage en

« **Plato disait que philosopher, c'est apprendre à mourir. Donc, il faut être philosophe, nous sommes dans une forme de sagesse ?** Costa Gavras. © FR.

France. Il y a quelques années, il y a eu un comité composé de médecins et de citoyens qui a fait un rapport formidable sur le sujet. Puis tout est tombé à l'eau. Il y eut cette fameuse loi Leonetti...

Quelqu'un dit dans le film qu'il y eut le contre sexe au XX<sup>e</sup> siècle et qu'au XXI<sup>e</sup>, le terrai à co querir, c'est la mort.

Effectivement, c'est le grand défi, accepter la mort. Voyez ce qui se passe en France alors qu'ailleurs, on a trouvé des solutions. On est formidablement en retard... avec l'élection de Trump, on rentre dans une époque de milliardaires, dans une forme de fascisme tout nouveau. C'est très dangereux, ça fait peur. On va vivre des moments très pénibles, pour ne pas dire d'autres mots.

## à la une

## France Les hésitations sur la réforme de la fin de vie

JOËLLE MESKENS  
ENVOYÉE PERMANENTE À PARIS

**T**rois cent vingt kilomètres séparent Paris de Bruxelles. Mais sur la fin de vie, la France et la Belgique sont deux planètes qui tout oppose. Récemment encore, le Premier ministre François Bayrou suscitait l'indignation ouverte en déclarant que les autorités du royaume « apportaient une aide à mourir à des adolescents simplement parce qu'ils étaient mal dans leur peau ». « Des propos ahurissants et totalement déconnectés de la réalité », l'avait recadré l'ancien Premier ministre socialiste Elio Di Rupo. Déjà que le locataire de Matignon s'était prononcé pour scinder en deux textes séparés une réforme promise sur la fin de vie avec une loi pour promouvoir les soins palliatifs et une autre pour encadrer l'aide active à mourir. Il n'en fallait pas davantage pour relancer la colère des partisans de l'euthanasie qui soupçonnent le chef du gouvernement, un catholique ouvertement opposé à l'aide active à mourir, de vouloir freiner des quatre fers.

C'est un paradoxe français. De sondage en sondage, l'opinion est très largement favorable à l'euthanasie. Mais la réforme est aussi difficile à faire advenir que celle, en 2013, du mariage homosexuel, très laborieusement adoptée sous le mandat de François Hollande après des mois de manifestations des ultraconservateurs de la « manif pour tous ».

#### Un débat interrompu par la dissolution

En 2022, en campagne pour un second mandat, Emmanuel Macron avait promis de réformer la fin de vie. Mais le président n'a lui-même cessé de tergiverser, adressant tour à tour des signes encourageants aux militants pour le droit de mourir dans la dignité et des propos plus réservés après en avoir parlé au pape François.

En 2023, une convention citoyenne dont les membres avaient été tirés au sort s'était prononcée à 76 % pour une aide active à mourir. Il avait ensuite fallu un an pour qu'Emmanuel Macron en tire les enseignements. Sans parler d'e-

uthanasie (un mot qu'il déteste), il dévoilait un « modèle français pour la fin de vie ». Dans des conditions strictes, certains patients devaient pouvoir recevoir une substance létale. La voie choisie était plutôt le suicide assisté, pour ne pas demander au personnel soignant d'administrer la mort. Les parlementaires s'étaient saisis de la réforme avec, chose rare au palais Bourbon, un débat digne et serein. Le cadre avait été édicte : pour prétendre à l'aide à mourir, le patient, majeur, souffrant d'une affection grave et incurable et dont le pronostic vital était engagé, devait disposer de son discernement plein et entier. C'était avant que la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin dernier, interrompe brutalement les travaux des législateurs. Le vote solennel était prévu neuf jours plus tard.



#### Les limites d'une loi à la fois

Depuis 2016, la France est régie par la loi Claeys-Leonetti. Un texte censé faire compromis car rédigé par un éléphant de gauche et un éléphant de droite. Il prévoit une « sédation profonde et continue » jusqu'au décès pour des malades atteints d'une affection grave et incurable. Mais les demandes régulières de patients voulant finir leurs jours en Belgique ou en Suisse démontrent les limites de la loi.

Ces dernières années, plusieurs malades ont choisi de médiatiser leur fin de vie dans l'espoir de faire évoluer la loi. Françoise Hardy avait écrit une lettre poignante à Emmanuel Macron : « Nous comptons sur votre empathie. » Elle est

décédée en juin dernier. Journaliste et médecin, Marina Carrère d'Encausse a réalisé un bouleversant documentaire (*Fin de vie : pour que tu aies le choix*) sur son ex-compagnon, atteint de la maladie de Charcot. « Mourir dans la dignité, c'est mourir comme on le souhaite, quand on considère que la vie ne vaut plus d'être vécue », plaide-t-elle.

Sera-t-elle entendue ? Le Premier ministre François Bayrou se défend de toute manœuvre dilatoire et promet que les deux textes sur la fin de vie seront soumis au vote, en même temps, dans les prochains mois.

“

Mari Carrère d'Encausse  
Journaliste et médecin

